

## FONCTIONNEMENT

Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses deux missions sociales : agriculture et alimentation, société civile et participation.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionne les propositions de projets.

Le bureau du CFSI composé de 5 personnes élues en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. En 2014, un cabinet d'audit a contrôlé les comptes de 2 programmes du CFSI (PCPA Congo et Société civile et participation).

L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Avec l'appui d'un réseau d'associations, elle organise la campagne ALIMENTERRE pour sensibiliser les consommateurs et les décideurs aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durable et solidaire.

## NOS MISSIONS

### Nourrir le monde

#### PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires.

C'est ce type d'initiatives qui sont soutenues dans 13 pays ouest-africains.

En 2014, les projets en cours portent déjà leurs fruits. Les organisations paysannes de cette région en étudient les résultats et les diffusent auprès d'autres agriculteurs pour qu'ils s'en inspirent.

#### L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Depuis 15 ans, la campagne ALIMENTERRE défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. La campagne et son temps fort, le Festival de films (1 200 projections et plus de 67 000 spectateurs en 2014), avaient donc toute leur place en cette année internationale de l'agriculture familiale, en mettant en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. Pour animer la campagne, informer et sensibiliser le grand public et les scolaires, 900 organisations locales se mobilisent dans 12 pays.

#### NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pourquoi les pays riches, alors qu'ils soutiennent l'agriculture familiale africaine, font-ils la promotion des grandes cultures destinées aux agro-carburants ? Ou encore favorisent-ils les exportations de produits alimentaires qui vont concurrencer les produits locaux ? Le CFSI, avec d'autres associations, s'est engagé avec des résultats croissants à convaincre nos députés français et européens d'exiger une plus grande cohérence sur tous ces sujets.

### Coopérer autrement

#### NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

A travers un nouveau programme lancé en 2014, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. Neuf projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires seront mis en œuvre en 2015. Leurs activités touchent des territoires français en lien avec le Guatemala, El Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Maroc, la Guinée, le Mali, le Tchad, la Tunisie, l'Égypte et le Vietnam.

#### LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et au Congo Brazzaville, les programmes concertés pluriacteurs, soutiennent l'action de plus de 200 organisations locales autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels et le respect des droits humains au Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques, de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2014, une nouvelle phase a été lancée au Congo pour aider les associations à mieux s'organiser, à répondre aux besoins des populations sur leur territoire. En Algérie, les activités engagées ont mobilisé des associations algériennes et françaises autour de 39 projets.

**Comité Français pour la Solidarité Internationale**

info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr

32 rue Le Peletier - 75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso  
twitter.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2014 disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



© Jason Florio - Concern Universal

# L'ESSENTIEL 2014



**Le Comité Français pour la Solidarité Internationale**

**Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.**

**Une plate-forme de 20 organisations de solidarité internationale.**

**Plus de 120 actions de solidarité soutenues, principalement en Afrique.**

**Un réseau de 900 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Lutter contre la pauvreté et les inégalités si présentes partout dans notre monde, c'est vivre notre humanité, ce qui nous fait chacun Homme en lien avec tous les humains : nous recevons ce que nous donnons. Le CFSI veut concrétiser des voies vers cette humanité.

Grâce à votre engagement, le CFSI a soutenu plus de 120 initiatives en 2014. Elles contribuent à la lutte contre la faim et la pauvreté et impliquent 400 partenaires, principalement en Afrique. Leurs innovations démontrent la capacité de l'agriculture familiale à nourrir les villes. Au cœur de ces dispositifs, 6 500 femmes ont un rôle central. Leur dynamisme est moteur dans l'essor des petites unités agroalimentaires.

Cette année, le CFSI a également démarré le programme « Coopérer autrement en acteurs de changement ». Nos associations membres et leurs partenaires agissent pour promouvoir les droits humains et lutter contre les inégalités. Elles ont défini les projets qu'elles mèneront à partir de 2015.

Ce travail témoigne de la richesse du CFSI et de son rôle en tant que plateforme de la société civile. Il favorise la réflexion collective pour faire converger les actions, les méthodes et innovations.

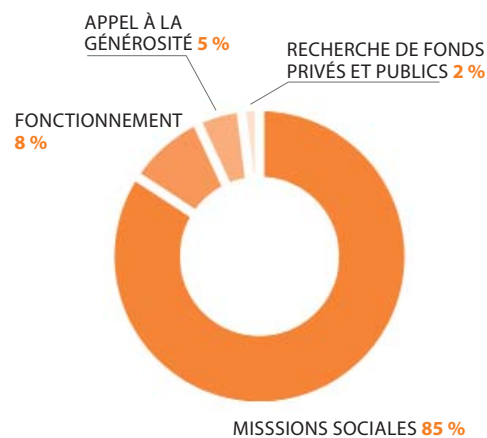
Nous ne sommes pas au bout de notre tâche. La communauté internationale va définir fin 2015 de nouveaux objectifs à l'assemblée générale des Nations-Unies et lors de la conférence climat de Paris. A nous, qui avons l'ambition d'associer la liberté avec l'équité et la solidarité, d'y apporter notre contribution.



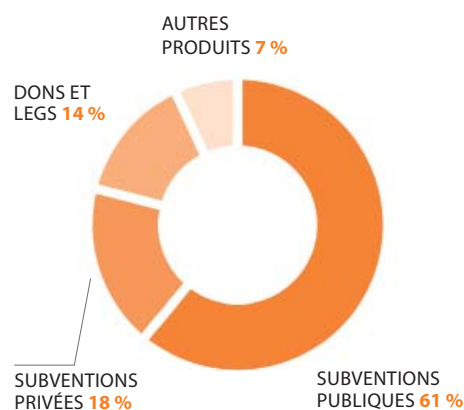
**Yves Le Bars**  
Président du CFSI

## EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2014

### Les emplois



### Les ressources



EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2014	en %	Affectation générosité 2014	en %
Agriculture et alimentation	1 045 122		265 600	
Société civile et participation	2 090 503		44 995	
<b>Total des missions sociales</b>	<b>3 135 625</b>	<b>85 %</b>	<b>310 595</b>	<b>50 %</b>
Appel à la générosité	180 299	5 %	180 299	29 %
Recherche de fonds privés et publics	68 108	2 %		
Fonctionnement	320 592	8 %	128 562	21 %
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>3 704 624</b>	<b>100 %</b>	<b>619 456</b>	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	924 591			
Excédent des ressources de l'exercice	2 314			
<b>TOTAL GENERAL DES EMPLOIS</b>	<b>4 631 529</b>		<b>619 456</b>	<b>100 %</b>

RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2014	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
<b>Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2013</b>			<b>115 363</b>
Dons et legs	566 941	14 %	566 941
Subventions privées	786 485	18 %	
Autres produits	323 175	7 %	
<b>Sous total fonds privés</b>	<b>1 676 601</b>	<b>39 %</b>	
Subventions publiques	2 639 717	61 %	
<b>Sous total fonds publics</b>	<b>2 639 717</b>	<b>61 %</b>	
<b>Total ressources exercice</b>	<b>4 316 318</b>	<b>100 %</b>	
Report des ressources non utilisées	315 211		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			52 457
<b>TOTAL GENERAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 631 529</b>		<b>619 397</b>
Total des emplois financés par la générosité			619 456
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>			<b>115 304</b>

Les emplois de l'exercice concernent :

| Les missions sociales définies par le conseil de direction en 2009 : agriculture et alimentation, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 85 % des emplois ;

| Les frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| Le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics pour établir des dossiers de demandes de financement et des comptes rendus techniques et financiers ;

| Le fonctionnement qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| Les engagements à réaliser sur les ressources affectées reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (39 % des ressources) et des fonds publics (61 %).

Les fonds privés comprennent :

| Des dons et legs : 45 % des donateurs du CFSI effectuent un don régulier mensuel ou trimestriel par prélèvement ;

| Des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;

| Les autres produits qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement (pourcentage fixé par les bailleurs).

## BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2013	31/12/2014
Actif immobilisé	28 879	26 705
Créances (dont produits à recevoir)	5 373 082	4 601 698
Trésorerie	1 669 713	3 064 985
Charges constatées d'avance	2 041 967	2 584 283
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 113 641</b>	<b>10 277 671</b>
PASSIF EN EUROS	31/12/2013	31/12/2014
Réserves	409 104	411 418
Fonds dédiés	2 244 034	2 853 414
Dettes	3 220 482	3 321 657
Produits constatés avance	3 240 021	3 691 182
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9 113 641</b>	<b>10 277 671</b>

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit ses missions dans la durée avec ses organisations membres ou des partenaires. Ceci se traduit par une augmentation des charges constatées d'avance. Elles sont soutenues par des bailleurs de fonds d'où une progression des produits constatés d'avance et des fonds dédiés.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements) correspondent à 1,3 mois d'activités. Ce ratio est globalement équivalent à celui de 2013 et n'est pas suffisant pour assurer la pérennité des actions du CFSI. La solidarité doit se poursuivre !

### L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2014, le CFSI a utilisé 619 456 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement supérieur au montant collecté durant l'année (566 941 €) car il inclut l'utilisation de ressources antérieures.

Le CFSI a affecté 310 591 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions de soutien à l'agriculture familiale puis aux actions liées au programme société civile et participation. 180 299 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Le solde, soit 128 562 € est imputé aux dépenses de fonctionnement.

### AGRÉMENT

En 2013, le Comité de la Charte du don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Comité est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis plus de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application. Pour en savoir plus : [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.

## LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

En 2014, les activités de promotion du droit à l'alimentation du CFSI sont montées en puissance et de nouveaux programmes de coopération entre associations locales ont été lancés.

Ceci a été permis grâce à la confiance et au soutien régulier de nos donateurs, et grâce aux partenariats noués et prolongés avec l'Agence Française de Développement et des fondations.

Dans la continuité des dernières années : les sommes allouées aux programmes coordonnés par le CFSI pour soutenir l'agriculture familiale et renforcer les associations locales représentent plus de 85 % des emplois de l'exercice.

Le CFSI a une longue expérience de gestion rigoureuse des fonds qui lui sont confiés. Cette rigueur a permis, comme l'an dernier, de clore l'exercice avec un résultat équilibré, nous permettant la poursuite de notre plan stratégique 2013-2016.

D'avance, je vous remercie pour votre engagement solidaire qui est fondamental pour que nous puissions poursuivre nos objectifs d'intérêt général.



*Christophe Alliot*

**Christophe Alliot**  
Trésorier du CFSI

### CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2014 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI.

### PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) et sont envoyés par courrier sur simple demande.

